



# Le Capital

Bimensuel Nigérien d'Informations Economiques et Sociales - N° 05 du Mardi 07 Septembre 2010 - Site Web : tantaminfo.com PRIX 300 F CFA

## Première rencontre des leaders des structures membres du Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN)



Le Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN), a tenu le samedi 04 Septembre dernier une rencontre des leaders des structures membres, dans la salle de réunion du Stade Général Seyni Kounché. La première du genre, à être organisée depuis le démarrage de ses activités cette réunion fait suite à Certaines recommandations pertinentes de l'étude de référence et aux orientations subséquentes de l'atelier de restitution qui ont mis en avant la nécessité d'une rencontre préliminaire des leaders des structures membres afin de l'aider à redynamiser sa base et de faire face de manière plus efficace aux événements prévus dans le cadre du projet de renforcement des capacités (PRC) d'ici la fin de l'année. (Lire page 5)

## Conférence de presse du Président du Conseil Consultatif National, M Marou Amadou :

*« Ma personne privée ne fait pas partie de l'institution...et un média n'a pas pour vocation à cibler un homme ou un individu » déclare M. Marou Amadou*

(Lire page 8)

Entretien avec  
l'administrateur  
délégué de la  
commune III de  
Niamey, M Issaka  
Assane Karenta (Lire page 4)



# Entretien avec M Mamoudou Ario, administrateur délégué de la commune urbaine de Gaya

*La commune urbaine de Gaya est située à environ 160 km au sud de Dosso. Véritable carrefour économique au cœur des échanges commerciaux entre le Bénin et le Nigeria, cette ville occupe une place importante dans l'économie de la sous région, voir du pays. Les populations vivent essentiellement de l'Agriculture pratiquée par environ 90 % de la population. On y distingue des cultures vivrières comme : le mil, le sorgho, le Niébé et le Maïs et des cultures de rente telles que : l'arachide, le coton etc. la seconde activité est l'élevage de petits ruminants, de Bovins etc. Enfin la pêche qui est pratiquée par les populations riveraines. Avec ses différents atouts indéniables gaya se classe aujourd'hui parmi les communes urbaines les plus fortement engagées dans la décentralisation. Mais comment les populations de cette ville comprennent la voirie urbaine et les autres interventions de la commune ? M Mamoudou Ario, administrateur délégué de la commune urbaine de Gaya explique :*

**Le capital :** Bonjour Mr l'administrateur délégué. Dites nous comment vous organisez la voirie dans votre commune ?

**MA :** Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer au nom de la commune urbaine de Gaya, concernant notamment l'organisation de la voirie. Quand on parle de voirie, on fait appel nécessairement à la salubrité qui est un véritable casse tête ici à Gaya, d'abord parce que les populations ne payent pas les taxes de voiries et ensuite parce que nous souffrons d'un manque crucial de moyens logistiques (tracteurs, camions etc.). A ce jour nous ne disposons que de 2 bennes dont l'une est en panne. Les petits instruments (brouettes, râteau, pelles) ne suffisent pas pour accomplir certains travaux. A tous ces problèmes, il faut ajouter un problème de communication qui se pose.

**Le capital :** Quels sont les efforts que vous déployez pour emmener cette population à comprendre l'intérêt de la voirie urbaine ?

**MA :** Depuis notre arrivée nous n'avons cessé de mener des actions de plaidoyers et de sensibilisations à l'endroit de toutes les couches socio professionnelles de notre entité administrative. C'est un travail difficile au regard du niveau de mentalité de nos populations. Mais nous continuons à utiliser tous



M. Mamoudou Ario, administrateur délégué de la commune urbaine de Gaya

les moyens qui sont à notre portée pour emmener ces populations à un changement de comportement. C'est dans cette optique que nous avons organisé plusieurs émissions et débats sur les chaînes privées de la place : Radio faraha et canal 3. Ces émissions sont organisées en collaboration avec les fadas des jeunes.

**Le capital :** Comment se passe l'assainissement de votre commune pendant cette période d'hivernage ?

**MA :** Concernant l'assainissement de la ville de Gaya, nous avons commencer au début de l'hivernage avec des moyens limités : une benne, des pioches, des pelles et des balais. Mais chemin faisant, nous nous

sommes tournés vers nos voisins de Kamba (Nigeria) pour la location de trois engins (niveleuse, chargeuse et deux autres bennes). Une semaine durant nous avons parcouru tous les artères de la ville pour un travail de remblayage des routes et des mares. Ce travail a été satisfaisant à plus de 95 % puisque les remerciements et les encouragements venant de partout. S'agissant des koris et leur traitement, nous avons sollicité et obtenu l'aide des populations à travers une forme ancienne de travail

tion même si celle-ci est très insuffisante.

**Le capital :** Rencontrez-vous des difficultés de recouvrement des taxes dans votre commune ?

**MA :** on a vraiment des difficultés puisque malgré les multiples rencontres de sensibilisation avec les populations beaucoup reste à faire. Nous leur avons expliqué que c'est avec ces taxes que la mairie arrive à faire des réalisations : construction des écoles, des routes, des dispensaires, ainsi que les opérations de salubrité.

**Le capital :** Après ces tournées de sensibilisation, est-ce que la situation s'est améliorée ?

**MA :** Oui il y a eu une sensible amélioration mais nous continuons d'attirer leur attention sur le fait que nous pourrions, comme par le passé opter pour la méthode forte, mais nous préférons, que tout le monde comprenne la nécessité d'accomplir aisément sa citoyenneté.

**Le capital :** Sur ce point, quel appel avez-vous à lancer à l'endroit des populations ?

**MA :** je leur lance surtout un appel de patriotisme et de civisme, il faut qu'elles comprennent que les municipalités ne peuvent pas fonctionner sans fonds, et ceux-ci doivent provenir en partie de la voirie urbaine, d'où son importance dans le développement socio-économique des communes. C'est donc un devoir pour nous, le fait de payer nos taxes, afin d'apporter notre modeste contribution au développement de notre commune. Les appuis subséquents qui viennent de nos partenaires ne sont que des aides complémentaires. Elles ne doivent pas tendre à effacer complètement notre rôle. Nous devons par conséquent faire preuve d'efforts personnels.

Interview réalisée :

Par Diaouga Hamani



Intermediation Financiere et Bourse

# LA BOURSE

En route vers de meilleures opportunités pour l'avenir...

Site web: [www.sginiger.com](http://www.sginiger.com) Email: [sginiger@intnet.ne](mailto:sginiger@intnet.ne)/[sginiger@sginiger.com](mailto:sginiger@sginiger.com)

SOCIETE DE GESTION, D'INTERMEDIATION FINANCIERE ET DE BOURSE DU NIGER SA AU CAPITAL DE 200 000 000 F CFA N° AGREMENT : SGI-016/2000

-ADRESSE : 258 B, RUE DU GRAND HOTEL- B.P: 10 812 Niamey - TEL: 20 73 78 18-FAX: 20 73 78 16-RCCM : NI-NIA-2008-B 397 -NIF: 3929

**EDITO :**

La Bourse de ce mois est consacrée essentiellement sur une analyse de la création de fonds publics par l'Etat du Niger et des opportunités qu'elles présentent.

Et en actualité boursière, la clôture des souscriptions de l'OPV Bank Of Africa Niger et l'emprunt de l'Etat de Cote d'Ivoire pour un montant de soixante deux (62) milliards de fcfa pour la construction du 3<sup>e</sup> Pont d'Abidjan.

**Flash sur l'économie :** Regard sur les fonds public....

Un fonds public est un fonds de placement dont les objectifs sont fixés et la gouvernance assurée par l'Etat.

Les fonds publics s'inscrivent dans une logique d'accompagnement de l'élan de croissance du PIB dans les pays détenteurs.

Ainsi, l'Etat du Niger en optant pour la création de plusieurs fonds publiques dont le fonds Nigéro-libyen vient encore une fois montré toute sa compréhension du contexte actuel de globalisation financière.

Cependant, pour la réussite d'un fonds il faut définir des objectifs clairs à atteindre et imposer une gouvernance véritable. Le choix des placements à faire doit principalement être dicté par le rendement et par conséquent la maîtrise du risque.

Par ailleurs, dans la typologie des fonds existe ceux appelés fonds souverain « *sovereign wealth funds* » ou fonds d'Etat. Ce sont des fonds de placement financiers (actions, obligations, etc.) détenus par l'Etat. Les fonds souverain gèrent l'épargne nationale et l'investissement dans les placements variés (actions, obligations, immobilier, etc.).

Dans une acception restreinte, ils désignent spécifiquement « les avoirs des États en monnaie étrangère ».

Dans une acception plus large, ils désignent tous les fonds d'investissement détenus par un État ayant pour **caractéristiques les points ci-après** : Un instrument de transformation de l'épargne en investissement productif ; Une contribution au

développement de l'économie nationale à travers une économie de marché entrepreneurial ; Une stratégie tournée essentiellement vers l'investissement national à long terme ; Une contribution au développement des pratiques managériales et des ressources humaines ; Gestion indépendante dans le respect des objectifs fixés par l'Etat ; Mise à profit de l'aisance financière au service d'investissement durable et productif ; Création d'emplois et développement des compétences nationales ; Emergence d'acteurs nationaux compétitifs dans les secteurs identifiés comme stratégiques ; Réduction de la dépendance vis-à-vis de l'étranger et de la facture des importations.

Enfin, pour nouer avec les nouveaux concepts de financement ces fonds peuvent émettre des sukuk, obligation islamique et intervenir en mode partenariat public-privé (PPP) pour l'atteinte de leur objectif dans une approche de croissance de long terme pour développement durable.

Je ne s'aurai terminé, sans rappeler qu'un fonds souverain est alimenté par les réserves de change générées par les excédents de la balance commerciale. Peut être une chance pour le Niger d'être compté parmi les pays émergents d'Afrique au sud du Sahara dans les années à venir avec l'exploitation de ces différents gisements de pétrole, d'uranium et des multiples grands projets.

**Garder l'œil sur...**

La souscription à l'OPV de la Bank Of Africa Niger a été clôturée dix jours avant la date prévue, signe de la notoriété acquise par la Banque.

Et dans le cadre de la dynamisation de son économie, l'Etat de Cote d'Ivoire organise un emprunt obligataire de 62 milliards à un taux de 7% sur sept (7) ans pour la construction du 3<sup>e</sup> Pont d'Abidjan.

La période de souscription est du 26 juillet au 30 septembre 2010.

Garder l'œil sur BOAN, BOAC, ETI, PalmCI...

, PalmCI et FTSC.

## Quels sont les problèmes de santé généralement observés après le Ramadan ?

Lorsque nous jeûnons, nous mettons notre corps au repos. Il n'y a plus d'effort digestif, mécanique, sécrétoire ou nerveux ; l'organisme économise alors beaucoup d'énergie. Cette énergie sera utilisée pour les réfections tissulaires ou les purifications : C'est tout l'intérêt du jeûne. Pendant le jeûne, on observe en général les bienfaits suivants :

- Une stimulation des sens
- Une régulation de la tension artérielle et du cholestérol après quelques jours de jeûne
- Une vision qui devient nette et claire
- Un regain de forme au terme du jeûne
- Une peau qui devient plus souple
- Une résistance aux maladies : augmentation des défenses immunitaires
- Une non dépendance vis-à-vis des stimulants artificiels (cigarette...)
- Une élimination des graisses superflues dues à une alimentation excessive, les toxines dues au stress et aux polluants divers
- Une perte de poids (plus marquée chez les hommes...)
- Le jeûne est même parfois recommandé pour prévenir ou guérir certaines maladies.

**Comment réagit l'organisme au cours du jeûne :**

Au cours du jeûne, la personne commence par consommer le sucre présent dans son corps : le sucre du foie puis celui des muscles et ensuite

l'organisme passe aux graisses. Ces derniers vont être utilisés comme source d'énergie et donc, fondre jusqu'à ce que la personne puisse s'alimenter à nouveau.

On distingue deux phases dans le jeûne

· **une phase d'adaptation** : qui dure à peu près 10 jours. C'est généralement la plus difficile (surtout pour les fumeurs...). Notre organisme passe brusquement de son régime habituel à un régime de rigueur !

· **une phase d'équilibre** : c'est la période où le corps est accoutumé à ses nouvelles habitudes. L'organisme est nettoyé et certains perdent un peu de poids. Seules les substances superflues sont brûlées par notre organisme (graisses, déchets...). L'adaptation du corps s'effectue sur le tissu adipeux, autrement dit, sur le tissu gras. Ce dernier constitue la réserve d'énergie de l'organisme. Il va donc s'adapter en fonction des besoins de la journée. Attention aussi à ne pas allumer une cigarette dès la rupture du jeûne. C'est un réflexe qui peut vous coûter cher, vous risquez un infarctus du myocarde ! Laissez le temps à votre corps de digérer le repas, patientez une heure avant de fumer et le mieux serait de carrément arrêter ;-)

**Quels sont les problèmes de santé généralement observés après le Ramadan ?**

Un chiffre pour illustrer les consé-

quences d'une mauvaise alimentation durant cette période : l'année dernière, en Algérie, entre 1 million et 1 million 300 000 nouveaux diabètes ou diabètes décompensés (augmentation importante du taux de glucose sanguin chez les personnes diabétiques) ont été observés. Nutrition, il est possible de faire tranquillement le jeûne sans avoir d'effets collatéraux. Encore que, j'ai souvent observé chez mes patients qu'un jeûne qui respecte les principes de la chrononutrition avait tendance à faire grossir les maigres et maigrir les gros. Ainsi, tout le monde est content. Par contre, je tiens à préciser que jamais je ne conseillerai de faire un régime amincissant durant cette période. Toutes les personnes qui ont suivi mes conseils et appliqué les principes de la chrono nutrition durant leur jeûne disent voir très vite la différence mais surtout, que le jeûne devient bien plus facile.

**Le mois de jeûne terminé, comment faire pour réadapter son organisme à un rythme alimentaire normal ?**

Rien de spécial, sinon continuer à se nourrir correctement en fonction de ses besoins et de son activité. Je l'ai dit, mais le répète, la chrono nutrition, c'est de prendre le bon aliment, en bonne quantité, au bon moment. A partir de là, jeûne ou pas, le corps y trouve son compte. On peut toute l'année gérer les trou-

bles métaboliques en mangeant normalement.

**Source :**

**Doc : notre santé au quotidien**

### Le capital

Bimensuel Nigérien d'Informations Economiques et Sociales BP : 837  
Compte Ecobank : 07702750052018  
Niamey- Niger, Tél : 00227 21 88 45 81 ;  
Cel : 93 91 51 48/94 71 04 13

Siège Social : Niamey Niger - Maxi-Service - Quartier Plateau - Face de l'Académie des Arts martiaux -

E-mail : [capital@yahoo.fr](mailto:capital@yahoo.fr)

**Directeur de Publication**

Diaouga Hamani  
93 91 51 48 / 94 71 04 13

**Directeur Commercial :**

Kalidou Garba

94 97 47 55

**Composition**

CAPITAL

**Impression**

NTI

1000 Exemplaires

## Entretien avec l'administrateur délégué de la commune III de Niamey, M Issaka Assane Karenta

**Le capital : Bonjour Mr 'administrateur délégué. On sait que la gestion d'une commune n'est pas une chose aisée. Alors comment se porte la commune 3 de Niamey dont vous avez la charge ?**

**Issaka Hassane Karenta :** Effectivement la gestion communale n'est pas une chose aisée. Disons plutôt que nous avons une somme de difficultés en amont et en aval, puisqu'il y a des difficultés de plusieurs ordres : matériels, financiers et de ressources humaines. La commune 3 dont j'ai la charge, occupe une place importante au plan régional et même national. Certes elle couvre seulement 19.9 km<sup>2</sup> de superficie avec une population estimée à 280 000 habitants, repartis, dans 16 quartiers urbains et un gros village péri-urbain (qui compte en son sein 6 quartiers). C'est une commune qui est enclavée entre la commune II, la commune I et la commune V. Au regard de cette situation géographique et économique, il est important qu'elle dispose d'un dispositif acceptable en matière de voirie. C'est ainsi qu'au plan des infrastructures, nous avons des voies pavées, et plusieurs kilomètres de caniveaux pour l'évacuation des eaux usées. Nous avons également mis en place des dépotoirs officiels, où nous avons placé des contenaires au nombre de 27 à ce jour. En plus de ce dispositif nous avons des dépotoirs sauvages, c'est à dire sciemment créés par les populations, mais que nous entretenons aussi, parce que l'une des missions premières des communes, c'est l'enlèvement quotidien des ordures ménagères. En terme de finance, l'indiscipline caractérisée des populations fait que les recettes varient d'un mois à l'autre et même d'un jour à l'autre. Mais cela ne nous désarme pas. Quant aux ressources humaines, la commune en dispose en pléthore, car avec l'avènement des maires élus et des conseillers, il faut avouer qu'il y a eu des récompenses politiques ; ce qui a entraîné un recrutement massif qui n'a pas tenu compte de l'adéquation profil /poste, des vrais Besoins de la commune ainsi que de ses moyens financiers. Actuellement, nous travaillons avec tout le monde. L'essentiel est que chacun fasse son travail.

**Le capital : Quels sont les partenaires qui vous appuient dans vos activités ?**

**I.A.K :** Parmi nos partenaires, nous pouvons citer les ONG comme Mercicore, le RNFD qui est une association de femmes combattantes, la communauté urbaine de Niamey, les personnes ressources et les bonnes volontés, notamment les jeunes et les femmes du quartier Abidjan, de Iakouroussou et du Nouveau Marché, qui interviennent chaque week-end dans la salubrité. Nous avons également l'assistance de l'AFD (Agence Française de développement), dans le domaine de la réalisation, des caniveaux, leurs curages, la réalisation et l'entretien des pistes pavées et le bitumage des routes. Nous avons le PDIL (Programme de développement des Infrastructures Locales), qui, est une agence de la banque mondiale qui est

logée au Ministère de l'Equipement, qui nous aide beaucoup dans le cadre de la construction des classes, des murs de clôture, des latrines scolaires, etc. voilà en gros les partenaires avec lesquels nous partageons les difficultés du moment.

**Le capital : Les communes sont confrontées de nos jours à l'incivisme fiscal. Que faites-vous, au niveau de la commune 3 pour amener les populations à payer leurs taxes et leurs impôts ?**

**I A K :** En ce qui concerne l'incivisme fiscal qui, date, selon moi de la fin de la conférence nationale, il constitue de nos jours une triste réalité. Avant cette date, le prélèvement se fait à la source, pour les fonctionnaires et les agents des sociétés privées. Mais depuis

La fin de la conférence on a voulu tester le degré de patriotisme et de civisme



**L'Administrateur Délégué de la Commune 3, Issaka Hassane Karenta**

des uns et des autres ; si bien qu'il leur a été laissé tout loisir d'aller eux-mêmes s'acquêter de ce devoir. Quant à la population, ce sont les chefs de quartiers en tant qu'intermédiaires qui étaient chargés de recouvrer ces taxes. Habituellement nous procédons par la sensibilisation pour amener les populations à comprendre l'intérêt de payer la voirie, Mais devant l'ampleur du phénomène nous avons trouvé une astuce qui marche bien, même si, elle est contraignante : En fait nous avons placé des quitanciers au niveau des commissariats de police, pour que tout citoyen qui s'y présente pour demander une carte d'identité ; ou une légalisation, puisse présenter d'abord son papier d'acquiescement de taxe avant de bénéficier de la prestation. Dans le cas échéant l'intéressé est tenu d'abord de s'acquiescer de ses taxes. En poursuivant le même objectif il nous arrive de suspendre momentanément le salaire de certains chefs de quartiers jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain seuil. Au niveau de la commune 3, tous les agents à commencer par moi, se sont acquittés de leurs taxes de voiries. C'est peut être des méthodes coloniales, mais nous pensons qu'avant de réclamer ses droits, il faut d'abord s'ac-

quitter des ses devoirs. C'est comme ça que nous avançons mais en insistant toujours sur la sensibilisation, car c'est avec ces ressources que nous payons régulièrement le carburant pour procéder au ramassage des ordures.

**Le capital : Avez-vous constaté une amélioration après ces opérations ?**

**I A K :** il y a eu une nette amélioration. Pour cela je profite de l'occasion pour féliciter toute la population de la commune 3, les chefs de quartiers, les agents de recouvrement, c'est à dire les collecteurs de taxes pour leur mobilisation.

**Le capital : Après les inondations qui ont fait des sinistrés dans plusieurs quartiers de Niamey, dont les vôtres, avez-vous apporté votre soutien à ces populations vulnérables ? Si oui en quoi faisant ?**

**I A K :** bien sûr que oui, car nous sommes là pour veiller à la sécurité des populations et à leur bien-être. C'est pourquoi dès les premières heures qui ont suivi ces inondations, le gouverneur de la région de Niamey a constitué un staff qui s'est transporté sur les lieux, en l'occurrence à la commune V qui est la plus touchée. Après plusieurs réunions nous avons pu appréhender tous les contours du problème, non pas seulement au niveau de la commune V mais au niveau de toutes les communes de Niamey. Ceci nous a amené à constituer des équipes qui ont évalué les dégâts concernant notamment les espaces cultivables (rizières, champs, jardins), les maisons effondrées, d'autres matériels, et même les pertes en vie humaine. Chaque équipe a eu la charge de déplacer et de recaser les populations sinistrées dans les écoles en attendant de trouver une solution définitive. En effet, nous avons lancé des SOS tant au plan national qu'international pour solliciter des appuis et voir dans quelle mesure nous pouvons recaser définitivement ces populations sinistrées loin des zones inondables ou inondées. Mais d'ici là, nous n'allons pas croiser les bras. Actuellement des vivres, des moustiquaires, des

couvertures ainsi que des savons sont en train d'être distribués gratuitement à ces populations.

**Le capital : Comment se passe la distribution de ces vivres sur le terrain ?**

**I A K :** ça se passe bien, parce que d'abord il y a eu en amont un recensement des sinistrés ; Ensuite des centres de distributions ont été ciblés et ravitaillés en stocks de céréales (Maïs, sorgho). Et enfin pour faciliter les opérations de distribution des équipes ont été chargées de confectionner des tickets sur lesquels il est inscrit : le nom de la commune, le numéro d'ordre du recensement, les noms et prénoms du récipiendaire, le nom du quartier et les signatures de l'agent coordonnateur et de celui qui est responsable du centre de distribution avec le cachet de la commune. Lorsque la personne se présente au centre, avec son ticket, on vérifie son nom sur la liste et on prend ses empruntes avant de lui délivrer un petit bon pour qu'il se présente au magasin où il recevra son produit. La police nous assiste dans cette opération. Donc, tout se passe bien.

**Le capital : A l'instar des autres communes de Niamey, la vôtre s'est dotée d'un guichet unique. Comment fonctionne ce guichet depuis son installation ?**

**I A K :** les guichets uniques sont intervenus dans nos communes à travers la coopération décentralisée. C'est l'Association Internationale des Maires Francophones (AIM) qui nous aide dans ce sens à travers son volet : bonne gouvernance locale. Ce guichet a pour rôle essentiel, de recevoir les administrés de la commune pour les orienter vers les services dont ils ont besoin. Il y a des responsables au niveau de ces guichets qui donnent les renseignements nécessaires au public. Selon la nature des informations recherchées par le visiteur, l'agent du guichet l'oriente vers un service compétent de la commune. Cela empêchera aux gens de venir encombrer le bureau du maire ou du secrétaire général. Mais nous sommes à la phase expérimentale et nous continuons de sensibiliser les populations. On peut déjà parler d'un progrès sensible car chaque matin les habitants prennent d'assaut ce guichet, ne serait-ce que par curiosité. Quant aux agents, ils se déploient chaque jour pour satisfaire le public qui vient de trouver une véritable voie d'accès aux services communaux. En effet, avant l'avènement de ces guichets, beaucoup de gens ignorent la coexistence à la mairie des services communaux qui sont propres aux municipalités et les services déconcentrés de l'Etat. Pour chercher par exemple des conseils sur la plantation d'arbre ou sur les semences, on n'a pas besoin d'aller jusqu'au Ministère de l'Agriculture, car la mairie dispose d'un service analogue. Donc je peux dire que le guichet unique de la commune 3 fonctionne à merveille au bonheur de tous.

Interview réalisée par :

Diaouga Hamani

# Première rencontre des leaders des structures membres du Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN)

Le Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN), a tenu le samedi 04 Septembre dernier une rencontre des leaders des structures membres, dans la salle de réunion du Stade Général Seyni Kounché. La première du genre, à être organisée depuis le démarrage de ses activités cette réunion fait suite à Certaines recommandations pertinentes de l'étude de référence et aux orientations subséquentes de l'atelier de restitution qui ont mis en avant la nécessité d'une rencontre préliminaire des leaders des structures membres afin de l'aider à redynamiser sa base et de faire face de manière plus efficace aux événements prévus dans le cadre du projet de renforcement des capacités (PRC) d'ici la fin de l'année. En s'inscrivant donc dans cette logique la réunion aura pour mérite d'une part de renforcer les engagements des membres, leur sentiment d'appartenance au collectif et leur meilleure implication dans les activités d'accompagnement et de redressement prévues dans le cadre du projet et d'autre part de constituer la première étape importante qui permettra à la fois de recréer et d'entretenir les liens associatifs et aussi de donner à ces leaders la possibilité de se prononcer et de s'approprier l'essentiel des autres éléments de la démarche. Devant les 38 participants venus de tous les coins du pays, le Président du CAPAN, El Hadji Boubacar Bello a, dans son discours d'ouverture situé d'abord l'importance et les objectifs d'une telle rencontre avant d'inviter les participants à s'impliquer pleinement dans les travaux pour que les conclusions qui en seront issues reflètent une vision globale de la rencontre. Selon lui, les objectifs assignés à celle-ci visent de manière générale à impulser une dynamique

nouvelle et partagée au processus de renforcement des capacités du collectif, des organisations membres. De manière plus spécifique il s'agira :

- De rappeler les objectifs du CAPAN et du PRC/CAPAN faire le point des activités déjà réalisées, leurs effets ou impacts actuels ou à venir ;
- De dérouler et de partager les différentes activités et leurs conditions de réalisation dans les prochains mois
- D'apporter des éléments de réponse clairs à certaines questions d'impor-



Une vue de la table de séance

tance entre autres la détermination des rôles et des responsabilités du collectif et des structures, les éléments clés de la révision des textes constitutifs, de la formulation des plans stratégique et opérationnels ainsi que la tenue très prochaine de l'Assemblée générale électorale

- D'échanger avec les membres sur leurs engagements vis-à-vis du collectif, leurs attentes et recueillir leurs suggestions
- D'échanger, de manière générale sur certains éléments du contexte du pastoralisme, en lien avec la situation de crise de cette année. Après l'ouverture des travaux et conformé-

ment à l'ordre du jour établi, plusieurs thèmes ont été exposés et débattus en plénière. Il s'agit de :

- La Communication Bilan sur les activités et les enjeux du PRC/CAPAN.
- Du Dialogue ouvert sur le collectif ses enjeux et ses perspectives.
- Du processus de redressement et/ou de redynamisation du CAPAN :
- les stratégies et les activités à mettre œuvre.
- Du processus de redressement et/

ou redynamisation : la contribution du PRC, des membres et des partenaires.

- La tenue de l'AG générale électorale et des autres événements majeurs
- les rôles et les responsabilités des membres et des partenaires. A la fin des exposés plusieurs autres points se rapportant à l'intérêt national et à la vie du collectif ont été abordés. C'est ainsi que la réunion, sur information du président du CAPAN, a examiné les questions relatives à la vulgarisation du code pastoral et à l'organisation de la cure Sallé édition 2010. Des de comités de travail mis en place sont déjà à

le pied d'oeuvre concernant ces deux événements. Les travaux de cette première rencontre des leaders des structures membres du CAPAN ont permis de dégager des pistes d'orientations et de formuler des recommandations. C'est ainsi que la réunion a situé la nécessité de se prononcer officiellement sur des questions liées notamment : aux stratégies d'appropriation foncières en zone pastorale pour renforcer les actions des membres ; aux Évaluations des campagnes agrosylvopastorales et des situations de crises tenant compte des besoins spécifiques des pasteurs avec efforts propres pour rechercher l'information et une surveillance rapprochée dans la répartition des appuis et au Code pastoral pour sa vulgarisation, et le lobbying pour l'élaboration des textes complémentaires. Elle a en outre élaboré un chronogramme d'activité du PRC/CAPAN qui comprend :

- La Révision des textes qui aura lieu en Septembre (travail du Comité+Consultant; Atelier de validation, Examen et adoption par l'AG
  - L'AG électorale prévue pour le 23 Octobre et la Planification stratégique;
  - La Formation des membres et la Table ronde des bailleurs.
- En terme de recommandations la rencontre a formulé ce qui suit : le Rehaussement et l'amélioration de la représentation numérique, la sensibilisation des instances officielles afin d'éviter la division des membres lors de ces désignations, l'élaboration des textes consensuels à l'image des autres collectifs ou réseaux, la tenue périodique par trimestre de cette rencontre des leaders pour apprécier et redresser chaque fois que de besoin, et enfin la transmission des Procès verbaux aux membres une semaine avant chaque rencontre.

Diaouga Hamani

## L'ONG –ADDENA valorise les recettes culinaires traditionnelles du Niger par la conception et la vulgarisation du Livre de cuisine de Kirtachi

La pratique de la cuisine traditionnelle qui est depuis un certain temps en voie de disparition dans nos sociétés commence à retrouver ses lettres de noblesses avec l'édition récente d'un livre de cuisine traditionnelle. La conception de ce document intitulé : **collection des plats Traditionnels de la Commune de Rurale de Kirtachi**, a eu lieu courant 2010, grâce à 20 filles formées en 2009 en art culinaire de leur région pour dégager les secrets de la cuisine traditionnelle « avant l'avènement de maggi ». L'esprit de ce manuel est de démontrer que malgré la surenchère

des produits sur le marché, on peut, sur la base de techniques très simples bien manger et à faible coût. Ce projet qui valorise les traditions culinaires, nutritionnelles et sanitaires de la commune rurale de Kirtachi a été financé par le service Liechtensteinois de Développement (LED) et appuyé techniquement par le service Allemand de Développement à travers son Programme de Promotion des Organisations Locales (PPOL). A travers ce livre ce sont les femmes et filles de cette commune qui sont honorées dans leurs rôles de gardiennes de la tradition et d'actrices incontestées de dévelop-

pement. Après la sortie du premier draft en Juin dernier, un atelier de validation du document a eu lieu Le 7 juillet 2010 dans la salle de réunion du CCOG de Niamey. Cet atelier a regroupé en plus des participants venus des 8 régions du pays, des acteurs de la société civile, le ministère de tutelle c'est-à-dire celui de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'Enfant, la représentante de la ministre de la communication et de la culture ; la représentante du ministre de la santé ; les représentants des associations des tradi-praticiens du Niger etc. Après avoir reçu

le document amendé par l'atelier, le Président de L'ONG –ADDENAM Ganda Saley a vivement remercié tous les acteurs ayant contribué à la conception et à la validation de ce livre de cuisine, avant de s'exprimer en ses termes « Enfin, nous souhaitons que ce livre soit vulgarisé et mis à la disposition de l'ensemble de la société Nigérienne en vue de son utilisation rationnelle... ». l'appel du Président de L'ONG –ADDENAA été visiblement entendu par les partenaires dont certains ont montré leur bonne volonté d'apporter leur contribution à la vulgarisation de ce document.

Diaouga Hamani

Partenaires :



Partenaires :



**LES COMPTES**

- Le compte d'épargne sur livret
- Le Compte de dépôt
- La Tontine avec mise journalière

**LES COMPTES A TERME**

- Le Dépôt à terme (placement)
- L'épargne spéciale (fonds de commerce, projet, équipement, logement, pèlerinage)

**LE CREDIT**

Pour bénéficier d'un crédit le demandeur doit :

- Etre un membre de Caséf Mourna.
- Epargner régulièrement.
- Avoir une capacité suffisante de remboursement.
- Disposer d'une garantie (Immeuble, Caution, Aval, Domiciliation de salaire ou de règlement, Objet de valeur).

**TONTINE AMANA**

- Adhésion au groupe Amana de Caséf Mourna facilite l'acquisition d'un crédit remboursé sans intérêt.



**CASEF Mourna**

**Caisse Autonome de Solidarité d'Épargne et de Financement**

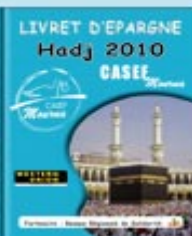
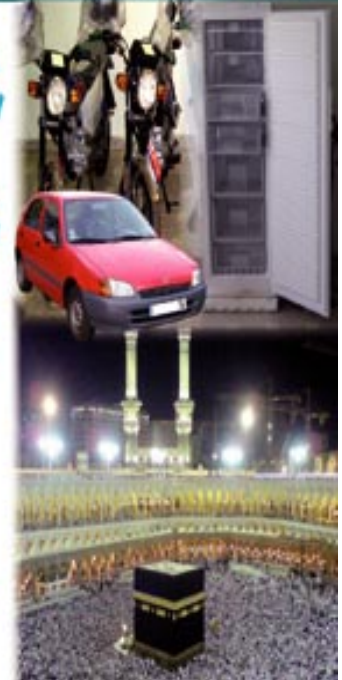
BP. 13 825 - Niamey-Niger • Rue 48 Boulevard de la Liberté face au SAPEURS POMPIERS Nouveau Marché  
Tél. + 227 20 74 02 67 - Fax : +227 20 74 02 68  
E-mail : casef@intnet.ne



Finance le Commerce et le Crédit...



...Équipement, Moto, Voiture, Congélateur, Logement, Pèlerinage...



**LES DIFFERENTES CATEGORIES DE CREDITS**

- Crédit équipement
- Crédit de campagne
- Crédit de trésorerie
- Crédit d'urgence
- Financement de projets et des bons de commande
- Financement du fonds de roulement
- Financement d'investissements mobiliers et immobiliers
- Préfinancement de marchés publics et privés
- Engagements par signature (cautions)

**LES SERVICES**

- Montage économique et financier de projets
- Suivi évaluation de projets
- Ingénierie financière
- Etudes, conseils et formation
- Gestions de projets

**ADHESION**

**PERSONNE PHYSIQUE**  
- Droit d'entrée 5.000Fcfa  
- Dépôt minimum 5.000Fcfa  
- Part sociale à libérer au moins 10.000Fcfa  
Soit : 20.000Fcfa

**PERSONNE MORALE**  
- Droit d'entrée 10.000Fcfa  
- Dépôt minimum 10.000Fcfa  
- Part sociale à libérer au moins 30.000Fcfa  
Soit : 50.000Fcfa

(Le montant des parts sociales est bloqué pour une durée d'un (1) an à compter de la date de souscription).

**MEMBRE USAGER**

- Droit d'entrée 5.000Fcfa  
- Dépôt minimum 5.000Fcfa  
Soit : 10.000Fcfa

(Le membre usager ne peut ni voter, ni assister aux assemblées Générales, ni être élu dans un des organes de Gestion de la Caisse. Cependant, il peut devenir membre Sociétaire à tout moment s'il le désire.)

**DOCUMENTS A FOURNIR**

- Photocopie de la pièce d'identité
- 4 Photos d'identité
- Statuts et règlement intérieur pour les personnes morales
- Adresse complète (boîte postale, contact, quartier...)

**LOGEMENTS ECONOMIQUES**

**OPERATION CITE MOURNA**

Acquisition parcelles sur RN25 à 3 minutes poste de police route Filingué

- ▶ 200m<sup>2</sup>
- ▶ 300m<sup>2</sup>
- ▶ 400m<sup>2</sup>
- ▶ 600m<sup>2</sup>
- ▶ 1000m<sup>2</sup>

**CREDIT TONTINE**

**Exemples de prêts 21 jours de collecte**

Mise Journalière	Montant Crédit	Prélèvement Assurance
1.000Fcfa	60.000Fcfa	2.000Fcfa
2.000Fcfa	120.000Fcfa	4.000Fcfa
3.000Fcfa	180.000Fcfa	6.000Fcfa
5.000Fcfa	300.000Fcfa	10.000Fcfa
10.000Fcfa	600.000Fcfa	20.000Fcfa
15.000Fcfa	900.000Fcfa	30.000Fcfa
20.000Fcfa	1.200.000Fcfa	40.000Fcfa
50.000Fcfa	3.000.000Fcfa	100.000Fcfa
100.000Fcfa	6.000.000Fcfa	200.000Fcfa

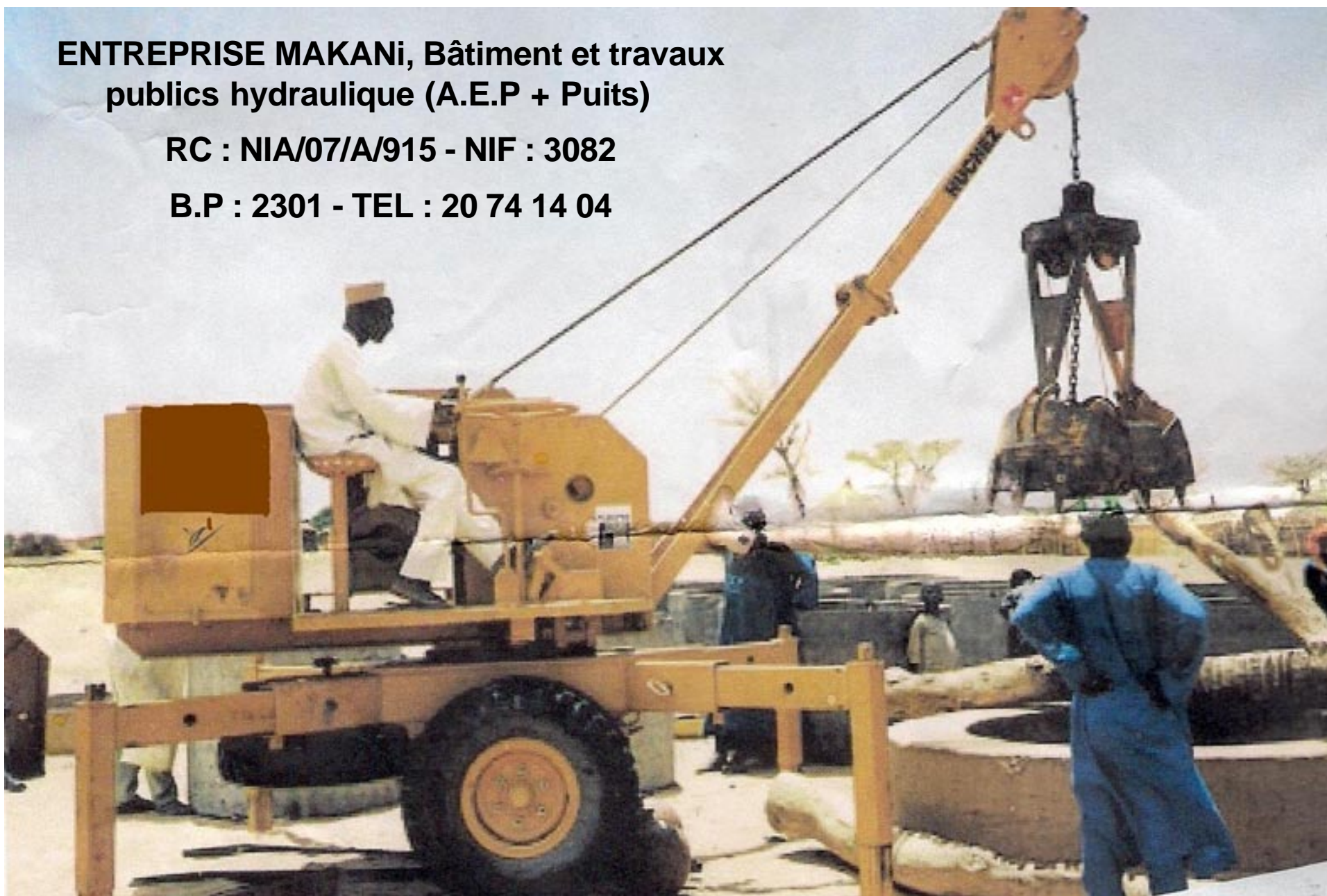
# Elhadj Salifou Adamou, promoteur de l'Entreprise Makani

Située sur la rue principale reliant le rond-point jangorgo à la ceinture verte (environ 100m de celle-ci), l'entreprise makani est aujourd'hui l'une des grandes entreprises reconnues au Niger pour la qualité de ses prestations. En activité depuis 1997 ses activités concernent essentiellement : le Bâtiment, les routes, les forages les adductions d'eau etc... En 13 ans d'activité, elle a été déjà maître d'œuvre de plusieurs ouvrages, aussi bien à Niamey qu'à l'intérieur du pays. Composée d'une équipe dynamique, de techniciens chevronnés, d'ouvriers etc. ; Makani est l'auteur de plusieurs témoignages de satisfaction non seulement de la part des pouvoirs publics mais aussi de ses partenaires techniques. De l'appréciation des populations bénéficiaires, on peut noter de part et d'autre un sentiment de fierté.

**ENTREPRISE MAKANI, Bâtiment et travaux publics hydraulique (A.E.P + Puits)**

**RC : NIA/07/A/915 - NIF : 3082**

**B.P : 2301 - TEL : 20 74 14 04**



*L'Entreprise Makani en chantier*



*Population manifestant sa joie*



*Des classes construites par l'Entreprise Makani*

# Conférence de presse du Président du Conseil Consultatif National, M Marou Amadou :

*« Ma personne privée ne fait pas partie de l'institution...et un média n'a pas pour vocation à cibler un homme ou un individu » déclare M. Marou Amadou*

Le Président du Conseil Consultatif National, M Marou Amadou a animé une conférence de presse le Lundi 30 Août dernier. Cette rencontre avec les Médias fait suite à la visite effectuée par lui en France où il a accordé des interviews à plusieurs chaînes de Radios et de télévisions étrangères. En prenant la parole devant les journalistes M Marou a d'abord situé les objectifs de cette conférence.. Selon lui, celle-ci vise d'une part à « satisfaire une demande forte d'informations » et d'autre part à « mettre fin dans l'intérêt de ce pays à certains discours » qu'il trouve de mauvaise foi. Ce fut donc l'occasion pour le Président du CCN de débattre plusieurs points avec les journalistes. C'est ainsi qu'il a abordé la question relative aux travaux de la dernière session du Conseil Consultatif National et son voyage à Paris ainsi que les différentes réactions nées de ces deux événements, et le comportement de certains médias qui se livrent selon lui à un acharnement contre sa personne. Concernant le premier point M Marou a rappelé que les travaux de cette session se sont déroulés de manière transparente et démocratique. Les résultats des votes bien que pas très nettes du point de vue attente du public représente néanmoins la vision du Conseil et par conséquent engage tous les conseillers. C'est pourquoi il dit n'avoir pas compris pourquoi certains con-



Le Président du CCN, Marou Amadou, entouré de son staff

seillers et certains médias tentent de remettre en cause ce travail. D'après lui aucune raison objective ne peut justifier de telles réactions car du début à la fin, le processus qui a conduit à l'adoption de ce texte est tout à fait démocratique. A ce propos d'ailleurs il a rassuré les journalistes que les articles qui font l'objet de controverses seront revus par les autorités de la transition afin de les réadapter aux aspirations des citoyens. Dans tous les cas, a dit M Marou, le CCN ne trouve aucun inconvénient à ce qu'un consensus fort soit trouvé autour des questions d'intérêt national. Une affirmation qui s'est avérée vraie, quelques jours seulement après la tenue de cette conférence de presse. En effet le CSRD vient d'amender cet avant projet de constitution en supprimant les paramètres liés à l'age

et au diplôme. Toute chose qui montre le souci des autorités à réussir cette transition en mettant en avant l'intérêt supérieur de la na-

tion. Concernant son voyage à Paris qui a suscité plusieurs réactions chez certains médias en l'occurrence la RTT, il a affirmé que d'une part c'est le seul média à qui, il a accordé une exclusivité après la fin des travaux, c'est-à-dire en l'espace d'une semaine et d'autre part qu'il n'a jamais refusé d'accorder une interview à cet organe. Il y a eu plutôt selon lui un problème de disponibilité qui s'est posé et que les gens doivent comprendre comme tel. Abordant enfin le dernier point relatif à l'acharnement des médias contre sa personne il a demandé aux journalistes de faire preuve de clairvoyance pour ne pas confondre sa personne et l'institution qu'il dirige.

**Diaouga Hamani**

*Chers lecteurs,*

*Dans quelques jours la Oumma Islamique va célébrer la fête de Ramadan, dans la communion des cœurs et des esprits.*

*A cette occasion, au nom de la Rédaction de votre journal « Le Capital » et à mon nom propre, je vous souhaite à tous une bonne fête de Ramadan.*

*Qu'Allah Le Tout-Puissant accepte nos bonnes œuvres et efface nos péchés.  
Amen*

*Barka Da Salla, Wakaiéssi.*